

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 78 Français 3.1			
Code	PEGR3B78FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be)</p> <p>HELHa Loverval Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be)</p> <p>Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR3B78FRA Français 1

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR3B78FRA Français 1

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 1			
Code	22_PEGR3B78FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes:

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant sera capable d'identifier, de restituer, d'appliquer à bon escient, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques, didactiques et/ou littéraires travaillés.

L'étudiant est invité à s'approprier les méthodologies dans le cadre des stages et à en proposer un feed-back après le stage.

Il sera capable de transférer les contenus et les méthodologies dans une production personnelle (par exemple, boîte d'année).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les contenus abordés sont: grammaire, notions de linguistique et d'histoire de la langue, analyse de textes, littérature jeunesse, histoire littéraire, intertextualité, stéréotypie, réflexion sur la norme et les variétés du français, méthodologie de l'évaluation et de la correction des travaux d'élèves, Savoir Lire, Savoir Ecrire, Savoir Parler, Savoir Ecouter, didactique de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe, de la grammaire et du vocabulaire.

Ces contenus sont envisagés sous l'angle disciplinaire et l'angle didactique.

Démarches d'apprentissage

es cours se construisent en interaction avec les étudiants et demandent donc une participation active de leur part (y compris travail à domicile: lecture d'articles et/ ou d'(extraits d') ouvrages de référence, visionnage de vidéos, travaux individuels ou en groupes, etc.)

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants peuvent poser des questions aux enseignants durant les cours.

Sources et références

Giasson, Cherdon, Chartrand, Reuter, Escoyez, Joole, Brissaud, Cogis, Terwagne, Bentolila, Charmeux, Tremblay, Cellier, Anctil, etc.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, notes de cours et documents annexes ainsi que supports théoriques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Restitution des contenus théoriques et vérification de la compréhension de ces contenus sur des supports nouveaux via le transfert des concepts dans une production personnelle.

- Prise de position personnelle et argumentée soutenue par la littérature pour mettre en perspective les contenus du cours et étayer son avis relatif à une didactique ciblée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'unité d'enseignement (UE) consiste en l'évaluation de plusieurs acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) et/ou intermédiaires (AAI). En cas d'une note en échec dans au moins un acquis d'apprentissage de l'UE, même si la moyenne pondérée de cette UE est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les acquis d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).